

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 15 Avril 1890

**PARTIE OFFICIELLE**

Le Prince a reçu de S. Exc. le Président de la République du Chili une réponse à la lettre par laquelle Son Altesse Sérénissime lui notifiait le décès de S. A. S. le Prince Charles III et lui annonçait en même temps son avènement au Trône.

Le Prince, par Ordonnance du 10 de ce mois, a accordé l'*exequatur* à M. Jean-Paul-Marie Glaize, Consul de 1<sup>re</sup> classe, en qualité de Vice-Consul de France à Monaco.

**NOUVELLES LOCALES**

Jeudi dernier, LL. MM. le Roi et la Reine de Saxe et S. A. R. le Prince Royal de Suède et de Norvège sont venus déjeuner au Palais.

S. A. S. le Prince Héritaire avait été prendre le Prince de Suède à la gare de Monaco dans une voiture de la Cour, accompagné de M. le L-Colonel Comte d'Orémieux, Aide de Camp de Son Altesse Sérénissime.

Etaient présents au déjeuner : M. le Duc de Richelieu, M<sup>lle</sup> de Richelieu, la Comtesse Einsiedel, Dame d'Honneur de S. M. la Reine ; la Comtesse Gastaldi, Dame du Palais ; Miss Oliver, Dame d'Honneur ; le L-Général de Carlowitz, Aide de Camp Général de S. M. le Roi ; le Baron de Watzdorf, Grand Maître de la Maison de S. M. la Reine ; S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général de la Principauté ; le Lieutenant fon Wenerberg, Aide de Camp de S. A. R. le Prince Royal de Suède ; le L-Colonel de Castro, le L-Colonel Comte d'Orémieux, Aides de Camp ; le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan ; le Capitaine Gastaldi, Officier d'Ordonnance ; le Capitaine Plati, des Gardes d'Honneur, et M. Bryce, Gouverneur du Duc de Richelieu.

La table était brillamment ornée, la nappe disparaissait sous les fleurs.

LL. AA. les Princes et Leurs hôtes Royaux ont fait ensuite un séjour prolongé dans les jardins. Il était près de 4 heures, lorsque Leurs Majestés et Son Altesse Royale ont pris congé.

S. A. S. le Prince Héritaire, accompagné de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan, a quitté Monaco samedi 12 de ce mois se rendant à Paris.

Venus ces jours derniers dans la Principauté :

S. A. R. le prince de Galles ; le prince Charles de Furstenberg ; le prince Jean Galitzine ; le prince Louis Esterhazy ; le prince Constantin Gargarine ; le prince de Solms ; Léon Deligeorgi, ancien député à Athènes ; le général Georges Fild, des Etats-Unis ; le baron de Linsingen, chambellan de S. M. le roi de Bavière ; le général russe Baranoff ; Gustave Eiffel, le célèbre ingénieur ; Paul Janet, membre de l'Institut ; Pierre Véron, du *Charivari* Charles Lenormand, architecte ; les députés

Etienne Boullay de Saône-et-Loire ; Marius Martin, Alfred Cibiel ; Gilbert Le Guay, Paul Leboudy ; de Paris ; Thévenet, ancien ministre de la justice ; Camille Godelle, député de l'Aisne ; lord Acton ; lord Salisbury ; le général allemand von Legas ; Pierre Farot, contrôleur général de l'armée, Guido Pompili et Emilio Canepi, députés italiens ; Gilbert Crespoz-Martinez, député mexicain, etc.

Un banquet organisé par le comité français qui s'est formé à Monaco pour les funérailles de S. A. S. le Prince Charles III et qui a de nouveau fonctionné lors des fêtes données dans la Principauté pour l'arrivée de nos Souverains, a eu lieu samedi soir à l'hôtel de Paris. M. Glaize, consul de France à Monaco, y assistait, la présidence d'honneur lui ayant été offerte par M. Valentin.

La salle du banquet était superbement décorée : des fleurs à profusion, les couleurs monégasques se mariaient de tous côtés aux couleurs tricolores. M. Gustave Eiffel, le célèbre ingénieur, momentanément à l'hôtel de Paris, attendant l'arrivée à Toulon de M. Carnot qu'il accompagnera en Corse, avait été invité. Il occupait une place à la gauche de M. Glaize.

Au dessert, M. le Consul, M. Valentin, M. Eiffel et M. Gueirard ont prononcé diverses allocutions et porté des toasts au Prince Albert, à la Princesse Alice, à M. Carnot, à la France et aux Français résidant à Monaco. Nous ne résumerons, faute de place, que la brillante et spirituelle improvisation de M. le Consul de France.

Le représentant de la République française a manifesté sa satisfaction de voir si bien réussie cette fête intime qui témoigne des sentiments d'union qui animent ses nationaux. Il a rendu hommage à la large hospitalité faite par la Principauté à tous les étrangers, hospitalité qui, pour les Français, est si cordiale qu'ils pourraient se croire dans leur mère-patrie. Le Prince Albert, en effet, est un ami de la France et il l'a prouvé de façon la plus éclatante ; quant à la gracieuse Princesse de Monaco, M. Glaize et ses compatriotes sont heureux de revendiquer en Elle les qualités éminemment françaises qui la distinguent. Néanmoins, a-t-il ajouté, si invisible que soit rendue la frontière par l'amabilité Monégasque, les Français ne doivent pas oublier qu'elle existe et qu'ils sont à l'étranger. Si cette frontière leur indique l'obligation de toujours respecter les lois de ce pays, elle doit leur rappeler aussi que c'est surtout hors de France que ses sujets doivent rester unis, étrangers aux passions politiques et fidèles au drapeau glorieux de leur pays.

Parlant ensuite de M. Eiffel, qui avait bien voulu honorer ce banquet de sa présence, M. Glaize a salué en lui l'une des plus grandes manifestations du génie de la France, l'ingénieur illustre dont l'œuvre gigantesque a contribué pour la plus grande part au succès de l'Exposition.

Avec celle du Président de la République Française, le Consul a porté la santé de S. A. S. le Prince de Monaco. « Au Prince, a-t-il dit, qui offre « aux Français une hospitalité si généreuse, au « Prince qui a su ajouter aux traditions chevale-

« resques d'une des plus anciennes familles régnantes de l'Europe, aux souvenirs historiques « de ses ancêtres, une illustration nouvelle, celle « qui est attachée aux recherches scientifiques et à « la haute culture de l'esprit humain. »

Nous abrégeons. Les toasts ont été tous chaleureusement applaudis par les 180 convives présents.

Terminé à minuit, le banquet a été suivi d'un bal improvisé pour les dames qui assistaient à la soirée ; pendant les danses, M. Eiffel, le héros de la fête, cédant au désir des assistants, a signé à chacun (!) des autographes comprenant le nom du solliciteur, la date du 12 avril 1890 et la signature de l'auteur.

Depuis mercredi dernier, 9 avril, la chancellerie du Vice-Consulat de France est transférée villa Fernand, avenue de la Costa, Monte Carlo.

Le secrétariat sera ouvert, conformément aux anciens usages, de 9 heures à 11 heures 1/2 du matin et de 2 heures à 4 heures 1/2 du soir, les dimanches et fêtes reconnues exceptés.

Il y a eu jeudi dernier huit jours, M. Morgan, ancien banquier, habitant à Monte Carlo la villa Henriette, était victime, à Eze, d'un accident de voiture. Un de ses chevaux, effrayé par l'arrivée d'un train, s'était emballé ; M. Morgan eut peur, et malgré son grand âge — 77 ans — il sauta si malencontreusement de son landau, qu'il tomba la tête sur le parapet de la route. Relevé inanimé et ramené à Monte Carlo par son cocher ; il y reçut des soins, hélas ! infructueux. Mardi dernier, il y rendait le dernier soupir.

Cette mort sera vivement ressentie dans la Principauté, où le défunt s'était acquis, par ses dons charitables, des droits à la reconnaissance des pauvres. Nos établissements hospitaliers et le bureau de bienfaisance perdent en lui un de leurs généreux protecteurs.

Le nom de M. Morgan se rattache à une opération financière importante, faite par le gouvernement de la Défense nationale, pendant la guerre de 1870.

Le corps de M. Morgan, embaumé par les soins du docteur Fitz-Gerald, sera aujourd'hui, par train spécial, transporté à bord d'un paquebot, à destination de New-York.

La famille de feu M. Morgan a mis à la disposition de S. Exc. M. le Gouverneur Général et de M. le Maire de Monaco, une somme de 5,000 francs pour être distribuée aux pauvres et aux œuvres de bienfaisance de la Principauté.

M. Ciocco, bijoutier, galerie Charles III, et M. Gast, son successeur, ont remis à M<sup>me</sup> la baronne de Farincourt, la somme de 500 francs pour venir en aide aux indigents.

Cette somme va être répartie entre les institutions charitables de la Principauté.

Un jeune étranger, âgé de 17 ans, d'une excellente famille de Marseille, Paul Renouard, parti

jeudi de Monte Carlo avec un de ses amis, allait à Menton vers 4 heures de l'après-midi et descendait en vélocipède la côte de Bon-Voyage qui, on le sait, est très rapide, quand arrivé au pont, près de Roquebrune, le vélocipède lancé précipita l'infortuné au fond du ravin de l'Arma. Quand on le releva, il avait perdu connaissance.

Transporté à l'Hôtel-Dieu de Monaco par les soins de son compagnon désespéré, le docteur Pontremoli constata qu'il avait les côtes enfoncées et que le poumon était lésé. Son état était des plus graves.

Depuis samedi, le malheureux jeune homme est soigné à la villa Picciola, à Monte Carlo, où est descendu son père, informé télégraphiquement de ce déplorable accident.

Mardi dernier, très beau bal d'enfants à la villa Louise chez M. le comte Bertora. Beaucoup d'étrangers et soirée charmante, gracieux costumes.

On a fort applaudi Lemerrier de Neuville et ses amusants *Pupazzi*. Le bal s'est terminé mercredi matin à six heures par une farandole joyeusement menée.

Parmi les nombreux invités on remarquait :

M. le baron de Farincourt ; le comte et la comtesse Gastaldi ; M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> de Thezillat ; le colonel et M<sup>me</sup> de Castro, le major, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Douhin, le chevalier, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> de Loth, le capitaine et M<sup>me</sup> Rebufat ; le capitaine J. Plati ; le docteur et M<sup>me</sup> Colignon ; le docteur et M<sup>me</sup> Pontremoli ; M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> de Payan ; M. et M<sup>me</sup> Jean Blanchy ; M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Ajani ; M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Jolivot ; M. et M<sup>me</sup> Poelman ; M. et M<sup>me</sup> Turrel ; M. et M<sup>me</sup> Treppoz ; M. de Rolland ; M. et M<sup>me</sup> Gaston de Payan ; M. Adolphe Blanchy ; M. et M<sup>me</sup> Noghes ; M. et M<sup>me</sup> Bourdoncle ; M. et M<sup>me</sup> Wicht ; M. et M<sup>me</sup> Bornier ; M<sup>lle</sup> Stemler ; M. et M<sup>me</sup> Etienne Gastaldi ; M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Delalonde ; M. le chevalier Lombard ; le commandant et M<sup>lle</sup> Ardoin ; le docteur Ingiliardi ; le docteur, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Gueirard ; le docteur et M<sup>lle</sup> Coulon ; le docteur et M<sup>me</sup> Ash ; M. Smith ; M. Thibaud ; M. et M<sup>me</sup> de la Tour, Saint-Igest ; M. et M<sup>me</sup> Joseph Marquet ; M<sup>me</sup> Barraia ; M<sup>lle</sup> Rey ; M. et M<sup>lle</sup> Schaffler ; M. Picot Labaume ; M. Bruni ; M. Grimaldi, etc., etc.

Une soirée, à la fois intéressante et amusante, a été donnée dimanche soir dans la salle des concerts, par Antonin.

Ses expériences de haute prestidigitation ont été très réussies. Le tour du bouquet, changé en une cage d'où s'échappent des canaris, et celui du bouquet escamoté, ont été exécutés avec une rare habileté. Mais son grand succès a été le *baldaquin*, tour de l'armoire des frères Davenport, amplifié et tout à fait réussi.

M. Dieudonné, dans un intermède qu'il intitule : *Voyage à travers les âges*, nous a montré qu'il est merveilleusement doué sous le rapport de la mémoire et qu'il a cultivé cette faculté par une étude laborieuse. Quelle que soit la date qu'on lui donne, il sait les faits qui s'y rattachent. Quels que soient les événements qu'on lui signale, il en indique les dates avec une sûreté surprenante.

Comme travail de mnémothecnie, c'est vraiment remarquable.

M. Dieudonné ainsi qu'Antonin ont été fort applaudis.

Dimanche prochain, deuxième représentation donnée par M. Antonin, avec le concours de M. Dieudonné.

On ne sera admis qu'avec une carte.

Les nouveaux travaux entrepris depuis quelques jours, à l'ascenseur de la gare de Monte Carlo, sont entièrement achevés. Une magnifique verandah, ayant passage particulier sur la gare, parfaitement aménagée et garnie de plantes exotiques, permet aux nombreux voyageurs de se reposer quelques instants et de se rendre, sans aucune fatigue et en moins de quelques secondes, de la gare au Cercle des Etrangers de Monte Carlo. Voici une heureuse innovation pour la Principauté de Monaco, et nous sommes heureux, en passant, d'adresser nos sincères félicitations à MM. Gallelland et Heurtebise, les intelligents directeurs de cette heureuse entreprise.

A partir de demain mercredi 16 avril, les trains de voyageurs ci-après désignés seront supprimés, savoir :

Le train-léger n° 235 partant de Nice à 10 h. 3 du matin et arrivant à Menton à 10 h. 49 du matin.

Le train-léger n° 238 partant de Menton à 6 h. 10 du soir et arrivant à Nice à 7 h. 1 du soir.

Le train-léger n° 237 partant de Nice à midi 21 et arrivant à Ventimiglia à 1 h. 24 du soir.

Le train-léger n° 230 partant de Ventimiglia à 5 h. 45 du matin et arrivant à Nice à 7 h. 1 du matin.

Le train-léger n° 240 partant de Ventimiglia à 8 h. 36 du soir et arrivant à Nice à 9 h. 48 du soir.

Le train n° 477 partant de Nice à 11 h. 53 du soir et arrivant à Ventimiglia à 1 h. 10 du matin.

A l'occasion du voyage de M. le Président de la République française, il a été décidé, par la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, que les billets d'aller et de retour délivrés en vertu du tarif spécial G. V. n° 4, pour Aix, Marseille et Toulon, seront valables comme il est indiqué ci-après :

Ceux pour Aix, du 14 au 18 avril inclusivement.

Ceux pour Marseille, du 14 au 20 avril id.

Ceux pour Toulon, du 16 au 21 avril id.

Jeudi 17 avril 1890, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

VINGTIÈME ET DERNIER

CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK  
avec le concours de M. ABBIATE, violoncelliste

*Symphonie Italienne* en la majeur..... Mendelssohn.  
A. Allegro vivace — B. Andante con moto —  
C. Con moto moderato — D. Saltarello  
presto.  
Ouverture de *Coriolan*..... Beethoven.  
*Le Roi s'amuse* (airs de danse dans le style ancien)  
I. Gaillarde — II. Scène du bouquet — III. Madrigal — IV. Passepied — V. Finale.  
Andante et finale du *Concerto en mi mineur*..... Popper.  
M. ABBIATE.  
Ouverture d'*Obéron* (demandée)..... Weber.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

QUATRIÈME SÉRIE

Mardi 8 avril 1890

Le *Prix du Printemps* a été partagé entre MM. le comte Cioleck et Grace.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Halford, de Clouet, de Gaillard, comte Ovaroff, Dugas.

Samedi 12 avril

Le *Prix du Rocher* a été gagné par M. le comte Cioleck, battant M. Grace, second.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Halford, Gustave, comte de Dalmas.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — Le mistral, qui a soufflé mardi sur Marseille et les environs, a pris dans la nuit suivante une intensité beaucoup plus accentuée. Le vent mugissait avec des grondements sinistres, se compliquant du fracas des volets mal assujettis, du grincement des girouettes surmontant nos tuyaux de cheminée, et de ces mille sonorités étranges qui sont l'accompagnement obligé des violentes rafales.

Vers le matin surtout, à l'aurore, la tempête était à son apogée, et, de l'aveu de tous, se manifestait la plus grave de toute la saison. Elle s'est maintenue avec la même énergie pendant presque toute la matinée. Naturellement, elle a eu ses inconvénients et ses dégâts.

Nous ne parlerons pas des coiffures arrachées à la tête des passants, ni de la difficulté parfois énorme qu'on éprouvait, en certains endroits à circuler. Nous nous contentons de dire que plusieurs personnes ont été blessées et que divers accidents matériels ont été constatés.

Des Martigues, on nous télégraphie que la tempête a causé de graves dommages à terre et que la mer est démontée. Le *Brochet*, garde-pêche qui se trouvait en rade, a chassé sur ses ancres et n'a été secouru qu'au prix de pénibles efforts par la *Fleche*, petit steamer du service de dragage. L'épave de l'*Hitar*, dont on se rappelle la terrible explosion, a été poussée à la côte sud de la rade.

Puisse l'horrible bourrasque d'hier n'avoir pas eu de plus fâcheuses conséquences !

Nos correspondances nous accusent presque partout le même mauvais temps. Une dépêche d'Aubenas nous donne peut-être l'explication du grand froid qui accompagne le vent. « Une forte tourmente, nous dit notre correspondant, règne depuis mardi sur la région. La neige tombe sur les montagnes. Le froid est vif, le vent fort. » Du reste, la journée du mardi, à Lyon, a été marquée par une pluie mêlée de grêle.

Ce sont, évidemment, les dernières convulsions de l'hiver.

**Toulon.** — Un Comité d'initiative, à l'occasion du cinquième Congrès de sauvetage qui se tiendra à Toulon dans le courant de ce mois, vient de décider l'organisation d'une exposition internationale comprenant le sauvetage, l'hygiène, la prévention des accidents et l'économie sociale. La durée de cette exposition sera de deux mois et les bénéfices qui pourront en résulter seront versés à des œuvres de bienfaisance.

— Dans l'après-midi de jeudi, à 4 heures 30, le bateau *Bretagne*, patron Louis Barbegelate se trouvait le long du bord du cuirassé espagnol *Pelayo*, lorsque ses regards se portèrent sur une baleinière qui louvoyait avec toutes ses voiles. Tout-à-coup, il la vit chavirer au moment où elle virait de bord. Le patron Barbegelate mit aussitôt le cap sur les naufragés et, favorisé par un fort vent arrière, il arriva promptement sur la baleinière qui appartenait au service des travaux hydrauliques de la marine. Il recueillit un ingénieur et quatre matelots dont un ne savait pas nager. Un canot du *Pelayo* arrivait, en même temps et recueillait à son bord un autre matelot. Aucun autre homme ne manquait. On ne saurait trop louer l'empressement mis par le batelier Barbegelate et par le canot du cuirassé espagnol pour sauver les naufragés. Nos félicitations sincères aux marins espagnols et au patron de la *Bretagne*.

— On télégraphie de Toulon, 11 avril :

Pendant la manœuvre d'une locomotive qui allait s'atteler au train d'Hyères, le chef de gare, M. Mercadier, qui traversait la voie en tournant la tête du côté opposé, pour donner des ordres, a été renversé.

Avec une grande présence d'esprit, M. Mercadier, s'accrocha à une tringle de l'avant de la machine. Dans cette position critique, il a été traîné vingt mètres environ et légèrement serré entre le sol et le cendrier de la chaudière.

Transporté dans ses appartements, M. Mercadier a reçu les soins de M. Mousse, interne des hospices civils, aussitôt accouru avec les religieuses et l'administrateur.

Cet événement a vivement impressionné les nombreux voyageurs qui attendaient le train arrivant vers 5 heures et a douloureusement affecté le personnel de la gare dont M. Mercadier a toutes les sympathies.

**Fréjus.** — Une quatrième battue aux sangliers a eu lieu jeudi, dans la forêt communale de l'Estérel, quartier de l'Avellan ; elle a été favorisée, dans la matinée, par un temps calme et magnifique ; aussi, nos chasseurs en ont profité pour faire la capture d'une laie pleine, pesant une soixantaine de kilos et d'un marcassin en pesant une vingtaine. La journée aurait pu être plus productive, sans le mistral qui est arrivé dans l'après-midi, car plusieurs animaux avaient été déjà délogés de leurs bouges. Ce sera pour une prochaine battue qui est en voie d'organisation. Tout s'est bien passé, pas d'accident ni d'incident. Les deux bêtes, escortées par les chasseurs, sont entrées à la nuit tombante, étendues sur un ébart, orné de lauriers, la fusillade s'est fait entendre et le cor a sonné.

**Cannes.** — M. Jean-Baptiste Perreymond, âgé de 31 ans, de Saint-Raphaël, habitant Cannes avec sa femme et une toute jeune petite fille, patron pêcheur, est parti de Cannes mardi matin, vers 3 heures, par une mer agitée, seul dans son bateau l'*Anna-Désirée*. Il allait fréquemment le long de la côte pêcher à la Napoule, à Théoule, à Agay ; il restait de deux à trois jours quelquefois, mais il ne manquait jamais d'envoyer de ses nouvelles.

Vendredi, le grand-duc de Mecklembourg avait mis sa chaloupe à vapeur à la disposition de la famille pour aller à la recherche du pauvre Perreymond, mais l'état de la mer en a empêché le départ. On a reçu samedi au commissariat de la marine un rapport de M. Bianchi,

capitaine du brick français le *Christophe*, relatant que mercredi dernier il a rencontré en mer le bateau *Anna-Désirée*, de Cannes; un cadavre était dans le bateau; l'état de la mer ne lui a pas permis de le recueillir.

**Nice.** — Les bureaux de la Chancellerie du vice-consulat de Portugal sont transférés, à partir de samedi 12 courant, rue Sainte-Clotilde, 1.

— En exécution de la délibération du Conseil municipal de Nice, qui a adopté l'heure de Paris (heure nationale), l'administration municipale prévient le public, que depuis le samedi 12 avril courant à minuit, les horloges publiques sont réglées à l'heure de Paris.

**Villefranche.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, l'*Iphigénie*, frégate-école, est entrée en rade de Villefranche, mardi à 3 heures.

L'*Iphigénie*, commandée par M. Dupont, est équipée par 480 hommes et armée de 10 canons.

Plusieurs aspirants sont allés visiter Nice et Monaco.

**Sospel.** — On nous écrit de Sospel, 8 avril :

Une bourrasque de grêle s'est abattue aujourd'hui vers 2 heures sur le territoire de Sospel. Les grêlons, d'une grosseur d'un pois chiche, mêlés à quelques-uns de la grosseur d'une noisette, ont en une minute couvert le sol d'une épaisse couche blanche. Les arbres fruitiers, presque tous dégarnis de leurs fleurs, les blés, ainsi que toutes les primeurs, pourraient bien avoir été compromis. Je ne pense pas que l'olivier ait eu à souffrir beaucoup, mais la vigne est bien endommagée. Heureusement que la grêle était peu dense, sans cela les troncs des arbres, surpris en pleine sève, auraient été criblés.

**Bordighera.** — Une plantation de pins maritimes de 7 à 8 ans, venant des marennes de Toscane, vient d'être effectuée à la grande satisfaction des promeneurs entre la villa Garnier et le cap de Bordighera.

**Gênes.** — La division de l'escadre permanente ira à Toulon à l'occasion du voyage de M. Carnot. Elle sera placée sous les ordres du vice-amiral Lovera de Maria, commandant de toute l'escadre.

L'escadre permanente italienne se compose de trois divisions :

1<sup>re</sup> division : cuirassés *Italia*, *Lauria*; croiseurs *Piemonte*, *Colonna*.

2<sup>e</sup> division : cuirassé *Lepanto*; croiseurs *Bausen* et *Montebello*.

3<sup>e</sup> division : cuirassés *Dandolo*, *Duilio*; croiseur *Monzambano*.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La température, qui s'est sensiblement refroidie, n'a pas permis aux Parisiens de célébrer les fêtes de Pâques conformément à la tradition. Le soleil était voilé, et des giboulées glaciales chassaient les promeneurs. Les femmes n'avaient point osé exhiber leurs toilettes d'été : les fourrures s'étaient sur les manteaux, et c'est à peine si on avait osé sortir les chapeaux nouveaux. La légendaire foire aux pains d'épices, qui est la reproduction exacte de celle de l'année dernière, est un véritable désert, où les bruyants orchestres des manèges, des ménageries, des saltimbanques font de vains efforts pour attirer et retenir les spectateurs. Les restaurateurs de la banlieue ont également maudit les frimas dont nous jouissons : rares étaient les couples assez hardis pour aller manger en leurs glaciers la matelotte et la friture. Le concours hippique est triste; c'est une institution en décadence. La journée classique du lundi de Pâques, sur l'hippodrome de Longchamps, où l'on aime à se retrouver chaque année, à cette date, a été contrarié par la pluie qui tombait en tempête; dans les tribunes des dames, nous avons aperçu quelques intrépides, mais toutes en toilettes noires; on se serait cru à un enterrement. Quand aurons-nous un rayon de soleil?

Le mouvement mondain est assez lent à s'accroître. Cette semaine pourrait s'appeler la semaine des matinées : une des plus élégantes a été donnée par la comtesse de Bonvouloir. Elle s'est terminée à neuf heures du soir par un cotillon. La maîtresse de maison et ses invités se sont alors rendus chez M<sup>me</sup> la comtesse Fernand de la Ferronnays, qui les avait conviés à dîner dans son hôtel du Cours-la-Reine. On est resté à table

jusqu'à minuit. La matinée donnée par la princesse de Léon a été particulièrement brillante. Les danses ont commencé à quatre heures et ont pris fin à neuf heures et demie, heure à laquelle a été servi un dîner de trente couverts. Le cotillon a été conduit par le comte Jacques de Pourtalès et M<sup>lle</sup> de Rohan. La marquise de Barbentane a réuni, dans son magnifique hôtel de l'avenue Bosquet, plus de quatre cents personnes. Nous citerons encore les matinées données chez la marquise de Tracy, la comtesse de Panisse et la comtesse de Montegnard.

Lady Lytton, femme de l'ambassadeur d'Angleterre, est à Paramé avec ses enfants; elle y restera pendant le séjour de lord Lytton à Aix-les-Bains. Ce n'est qu'à son retour que les salons de l'ambassade d'Angleterre seront ouverts à des réceptions hebdomadaires, qui auront lieu tous les lundis, à partir du 21 avril. M<sup>me</sup> la baronne Reille, femme du député du Tarn, vient d'ouvrir ses salons du boulevard de La Tour-Maubourg à des réceptions hebdomadaires qui auront lieu tous les mercredis soirs. La vicomtesse Bonabes de Rougé ouvre, tous les vendredis soir, ses salons de la cité Marignan. M<sup>me</sup> Charles Heine, qui vient de se réinstaller dans son hôtel de la rue Monceau, après avoir passé l'hiver dans son château de Rocquencourt, reprend la série de ses dimanches.

Quelques grands dîners méritent une mention. Ce sont ceux de la princesse Dominique Radziwill, suivi d'une élégante réception; de la comtesse Louis Cahen d'Anvers, suivi d'un cotillon, et de M. Alexandre Oppenheim, consul de Belgique.

La baronne de La Tombelle a donné une fête très brillante. Le *Désert*, ode symphonique de Félicien David, avec strophes déclamées, soli et chœurs, a été admirablement exécuté. Les strophes étaient dites par Mounet-Sully et les hymnes chantées par M. W. Warmbrodt.

On a dansé chez M<sup>me</sup> Balzan, M<sup>me</sup> la comtesse Louis Cahen d'Anvers, M<sup>me</sup> la vicomtesse de Trédern, M<sup>me</sup> la duchesse de Maillé, M<sup>me</sup> Paul Desprez, M<sup>me</sup> la baronne de Romeuf, M<sup>me</sup> de Mas, M<sup>me</sup> Hoskier, la baronne de Koenigswarter, etc.

On a fait de la musique chez le comte de Chambrun et chez le compositeur Louis Diener. On en fera le 15 avril chez M. et M<sup>me</sup> Jules Beer, neveu de l'auteur de *Robert le Diable* et des *Huguenots*.

On annonce, pour la semaine prochaine, un bal chez la baronne Digeon, une réception chez M<sup>me</sup> Louis Binder, une comédie chez la baronne Van Haire, *Divorçons* chez M<sup>me</sup> Auberson de Nerville, et une comédie chez la baronne de Forgel.

Nous devons reprendre notre carnet matrimonial, interrompu par le Carême.

A Saint-Augustin a été béni le mariage de M. Rostand avec M<sup>lle</sup> Rosemonde Gérard. M. Henri Mirault et M. Mazel, ancien procureur général, étaient les témoins de la mariée; ceux du marié étaient le docteur Roberty et M. Alexis Rostand, directeur du Comptoir d'Escompte.

A Saint-Sulpice, mariage de M. Paul Buffet, fils de M. Buffet, ancien ministre, sénateur, avec M<sup>lle</sup> Jeanne Lapeyrie-Langlade. M. le comte de Paris et les princes d'Orléans avaient envoyé à M. Buffet leurs souhaits et leurs félicitations par lettre et par dépêche.

On annonce le prochain mariage de M<sup>lle</sup> Marthe Gruyer, fille du membre de l'Institut, avec M. Edmond Le Jamtel, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Caen.

La tragédie de M. H. de Bornier est définitivement interdite : *Mahomet* ne sera pas joué à la Comédie-Française. La pièce vient d'être imprimée, et le public peut être juge de sa valeur. De divers passages de l'œuvre, il résulte que *Mahomet* — tel que l'a compris M. H. de Bornier — était jaloux de Jésus-Christ; le fondateur du Coran laisse fréquemment apercevoir qu'il se considère comme inférieur au fondateur de l'Évangile; « Jésus-Christ » : tel est le cri suprême qu'il laisse échapper avant d'entrer au tombeau.

Le Théâtre-Lyrique, toujours à la veille d'être fondé, va se présenter au public sous une nouvelle forme. Un groupe d'artistes et d'hommes du monde veut fonder « la Société des grandes auditions musicales de France » qui permettrait à nos compositeurs de se faire jouer à Paris et de ne plus être obligés d'exporter leurs partitions les plus remarquables à Bruxelles, à Londres ou à Saint-Petersbourg. M. Gounod est le président d'honneur de cette Société, qui a été formée avec le concours de M<sup>me</sup> de Greffulhe, du prince d'Arenberg, du comte

de Ganay, du prince Pierre de Caraman-Chimay, de M. A. O'Connor, de M. François Hottinguer, du prince de Polignac, des membres de l'Académie des Beaux-Arts, de nos principaux compositeurs, de M<sup>mes</sup> Krauss et Carvalho. Cette société montera dans les premiers jours de juin, *Béatrice et Bénédicte*, opéra de Berlioz, qui n'a jusqu'à présent été joué qu'en Allemagne.

L'Hippodrome a réouvert ses portes, malgré le froid. Les Variétés ont donné les premières représentations des *Grandes manœuvres* de MM. H. Raymond et Saint-Albin, pièce amusante, très bien jouée par MM. Dupuis, Baron, Germain et Cooper, par M<sup>mes</sup> Jane May et Crouzet. Le théâtre du Château-d'Eau fait salle comble avec le *Crime de Jean Morel*, drame de MM. L. Crissonnois et Ch. Samson, remarquablement interprété par MM. Bremont, Chelles, Fabrigues, Decori, Régnier, M<sup>mes</sup> Cogé, Seilor et Renée de Pontry, une actrice de race qui a sa place marquée sur une plus grande scène.

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

Le croup, cette maladie si terrible et si longtemps considérée comme à peu près incurable, peut être, paraît-il, traitée de façon très efficace.

Le docteur Laugardière, de Toulouse, affirme avoir expérimenté le soufre.

Il raconte ainsi sa première tentative : « Je me fis apporter de la fleur de soufre. J'en pris une cueillerée à bouche que je délayai dans un verre d'eau en recommandant d'en prendre d'heure en heure, après avoir agité le mélange. Le lendemain, l'enfant allait mieux. Nouvelle potion pour la journée. Le lendemain, l'enfant était guéri et n'avait plus qu'une toux grasse. Je l'attribuai aux fosses membranes qui circulent dans la trachée artère et que je recommandai aux parents de me garder, si l'enfant les expectorait.

« Deux jours après, une brusque quinte de toux les expulsa et on m'en apporta trois morceaux desséchés de la grosseur d'un gros haricot. »

Après cette guérison, le docteur Laugardière en obtint plusieurs autres, mais nulle n'est plus convaincante que celle-ci : « Une petite fille était mourante. Aucun cri, pas le moindre son ne pouvait sortir de son larynx. Les boutons de la diphtérie existaient sur ses oreilles, son cou, sa tête, ses joues; sa respiration sifflante pouvait être entendue à 20 mètres. Le docteur s'était muni d'une sonde pour insuffler du nitrate d'argent dans le larynx. Les parents s'y opposèrent, mais ils consentirent à faire avaler la potion soufrée pendant la nuit.

« Le lendemain, l'enfant, que j'avais regardée comme perdue, était ressuscitée. La voix était revenue. La potion fut continuée pendant le jour et le lendemain l'enfant était guérie. »

La communication du docteur Laugardière a une trop réelle importance pour ne pas être l'objet d'un examen sérieux et immédiat. C'est à l'Académie de médecine qu'il appartient de l'ordonner.

Une exposition internationale de timbres-poste aura lieu à Vienne (Autriche) sous le patronage du ministre du commerce, du 20 avril au 15 mai, au musée I. R. de l'art et de l'industrie.

Au xvi<sup>e</sup> siècle, la canelle était un parfum très aristocratique. Des expériences que viennent de faire MM. Chamberland, Cadéac et Meunier à l'Institut Pasteur, il résulte que l'essence de canelle tue en 12 heures le microbe de la fièvre typhoïde, c'est à dire avec une énergie presque égale à celle du sublimé corrosif, vont la remettre en vogue. L'atmosphère saturée des vapeurs aromatiques de la canelle est apte en effet à détruire les germes morbides. On n'hésitera pas à employer cet agréable antiseptique dans les chambres des malades. L'essence de canelle va faire prime sur les marchés de la parfumerie.

On écrit d'Angoulême :

Une découverte archéologique du plus haut intérêt vient d'être faite par M. Philippe Delamain, de Jarnac, dans les fouilles d'un cimetière mérovingien découvert par lui en 1887 et exploité depuis cette époque.

Il a actuellement fouillé environ 300 tombes, toutes



situées des deux côtés d'un ancien chemin romain, pavé et bétonné, conduisant, selon toute vraisemblance, de Jarnac à Beauvais-sous-Matha et coupant à angle droit la grande voie romaine de Saintes à Limoges.

Ces sépultures contenaient beaucoup d'objets, bijoux, armes, vases et verres dont les échantillons les plus curieux ont été soumis à la Société archéologique du département.

Plusieurs d'entre eux, notamment deux bagues en or, ont un réel intérêt artistique et montrent jusqu'à quel degré les peuples de l'époque possédaient l'art de travailler les métaux et savaient employer le grenat et l'émail comme moyen d'ornementation.

Les vases en terre et les verres de diverses formes sont également très curieux ; les armes consistent en francisques, en haches et en piques diverses ; il y a aussi des agrafes, des boucles de métal et des perles en verre.

Tous ces objets, attribués au sixième siècle, présentent une grande analogie avec les objets du même genre trouvés précédemment dans l'Aisne et dans la Somme.

De l'avis des connaisseurs, c'est la découverte la plus précieuse qui ait été faite dans le département ; une des bagues présentées est même exceptionnelle.

M. Bigourdan a étudié, au grand équatorial de l'Observatoire, une nouvelle comète découverte par M. Brooks en Amérique, près de Boston. Cet astre, très voisin du soleil, est fort difficile à voir. On l'aperçoit le matin. Il monte rapidement vers le pôle, de sorte qu'on sera fixé sur son orbite et son éclat.

Le docteur Mullendorf, directeur de la *Gazette de Breslau*, donne des détails assez curieux sur le service des postes en Turquie : « Si vous désirez expédier une lettre, dit-il, vous avez à prendre quelques petites précautions pour vous assurer qu'elle partira : on pose donc la lettre sur le guichet. — « Une piastre, » vous dit l'employé. On met la pièce sur la lettre et l'on attend. L'employé prend le tout, le met de côté et vous demande ce que vous attendez. « Voir si l'on met bien le vrai timbre sur la lettre. » L'employé colle le timbre. « Q'attendez-vous donc maintenant ? — Que l'on oblitère le timbre. » L'employé oblitère et vous dit tout souriant : « Bien, à présent vous êtes assuré qu'elle partira. »

« Et si l'on n'assiste pas personnellement à ces diverses opérations, vous pouvez être certain que la piastre (0 fr. 25) s'engloutit dans la poche du buraliste et que votre lettre rejoint au panier de nombreuses compagnes. »

Nous aimons à croire que le docteur Mullendorf exagère un peu.

Un peu de statistique :

D'après les documents publiés, le réseau P.-L.-M. comprend, au 1<sup>er</sup> janvier 1890, mille trois cent dix-sept embarcadères qui se répartissent ainsi : six haltes pour trains légers desservant des passages à niveau ; treize stations-haltes ouvertes au service des voyageurs sans bagages ; cent quarante-sept stations et mille cent cinquante-et-une gares proprement dites.

Ces mille trois cent dix-sept embarcadères desservent cent une lignes ou embranchements et se répartissent ainsi : mille trois cent quatre dans trente-et-un départements français ; deux dans la Principauté de Monaco ; un en Italie ; deux dans le canton de Neuchâtel (Suisse), et huit dans le canton de Genève (Suisse).

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco

Suivant contrat reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le douze avril courant, Madame Marie LAMBERTI, sans profession, demeurant à Monaco, rue de Lorraine, veuve de M. Jean SOCAL a acquis de M. Clément CIAIS, cafetier, et Madame Adélaïde LAMBERTI, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, le fonds de commerce de cafetier, ayant pour enseigne *Café de l'Univers*, que ceux-ci faisaient valoir à Monaco, rue de l'Eglise, n<sup>o</sup> 4.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile en l'Etude dudit M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire, dans le délai de huit jours, à peine de déchéance.

Pour extrait : L. VALENTIN.

AVIS

Les créanciers de la faillite COMOTTO sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice à Monaco, le deux mai prochain, à deux heures et demie de relevée.

En conséquence, ils sont invités à se présenter, si déjà ils ne l'ont fait, devant monsieur RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 14 avril 1890.

Pour le Greffier en chef :  
A. Cioco, Commis-Greffier.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé le six mai mil huit cent quatre-vingt-dix, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur.

En deux lots

Deux villas en forme de chalet, sises à Monaco, au quartier de la Rousse, dites : **villa Paul** et **villa Anita**, élevées chacune de deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, avec parterre.

Ensemble les meubles et objets mobiliers les garnissant.

MISES A PRIX

1<sup>er</sup> lot, **villa Paul**..... 1,000 francs.  
2<sup>e</sup> lot, **villa Anita**,..... 1,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> VALENTIN, défenseur poursuivant.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le

**Mercredi 30 Avril courant**

à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 13 avril 1890

GÈNES,	yacht à vap.,	Miranda,	angl.,	c. Caws,	passag.
NICE,	yacht à vap.,	Eros,	fr.,	c. Briant,	id.
ID.	vapeur,	Vent Debout,	fr.,	c. Lambert	id.
MARSEILLE.	goëlette,	Anna,	fr.,	c. Dol,	briques.
SAINT-TROPEZ,	b. Indus,	fr.,	c. Phion,		sable.
ID.	b.,	Quatre-Frères,	fr.,	c. Jouvenceau,	id.
ID.	b.,	Louis,	fr.,	c. Amourettou,	id.
ID.	b.,	Fortune,	fr.,	c. Moutte,	id.
CANNES,	b.,	Louise-Auguste,	fr.,	c. Jaume,	id.
ID.	b.,	Marceau,	fr.,	c. Musso,	id.

Départs du 7 au 13 avril 1890

NICE,	yacht à vap.,	Miranda,	c. Caws,	passagers.	
ID.	yacht à vap.,	Eros,	fr.,	c. Briant,	id.
ID.	vapeur	Vent Debout,	fr.,	c. Lambert,	id.
MENTON,	b.-g.	Argentina,	ital.,	c. Vatteone.	vin.
ID.	b.-g.	Linda,	fr.,	c. Hélène,	id.
SAINT-TROPEZ,	b.,	Indus,	fr.,	c. Phion,	sur lest.
ID.	b.,	Quatre-Frères,	fr.,	c. Jouvenceau	id.
ID.	b.,	Marie,	fr.,	c. Arnaud,	id.
CANNES,	b.	Louise-Auguste,	fr.,	c. Jaume,	id.
ID.	b.	Marceau,	fr.,	c. Musso,	id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	mid	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	mid	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
8	747.3	745.2	740.9	742.2	743.4	12.2	13.3	13.5	11.4	11.9	71	S E fort	Nuageux, couvert, pluie
9	40.5	42.2	43.7	45.3	47.6	11.2	12.2	14.2	13.2	14.2	69	S E léger	Nuageux
10	50.3	51.2	51.2	50.9	51.7	12.5	13.2	14.5	12.8	11.9	64	S O fort	Bean, un peu nuageux
11	51.6	52.8	52.4	51.5	51.6	9.9	12.7	13.8	13.2	12.2	53	S O, O S O fort	Un peu nuageux
12	50.9	51.4	51.3	51.2	51.4	10.2	13.6	10.2	11.2	10.3	59	Calme, S O lég., O N O calme	Nuag., couv., grêle, pluie
13	52.4	53.3	53.4	53.8	54.2	9.9	12.7	13.5	12.2	11.4	60	S E léger	Nuageux
14	53.7	53.9	52.6	53.2	52.7	11.6	13.4	13.3	12.2	11.2	63	S E fort	Couvert, pluie
DATES		8	9	10	11	12	13	14					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	13.5	14.6	14.5	14.2	14.8	14.5	13.9				
		Minima	9.2	8.5	9.6	9.2	8.7	8.9	9.3				

Pluie tombée : 30<sup>mm</sup>

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO POUR 1890

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE  
CODE DE COMMERCE  
CODE CIVIL — CODE PÉNAL

A VENDRE, A MONTE CARLO  
**HOTEL DES COLONIES**  
(Immeuble)

S'adresser à Mme ERHARD, 4, rue de Russie, Nice (précédemment 9, rue d'Italie)

BAZAR  
**MAISON MODÈLE**  
F. FARALDO ET C<sup>ie</sup>  
MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité  
MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES  
SPÉCIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES  
On parle toutes les langues

**HOUSE AGENT**  
Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.  
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

**AGENCE A. ROUSTAN**  
Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS  
ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS  
Locations et ventes de PIANOS

**LA RÉSERVE**  
située sur la plage du Canton, à Monaco

**RESTAURANT PARC AUX HUITRES**  
Tenu par LE MEN

LANGOUSTES, BOUILLABAISSÉ, COQUILLAGES  
DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit  
Imprimerie de Monaco — 1890